

Province de Québec
Agglomération de Sainte-Marguerite–Estérel

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération de Sainte-Marguerite-Estérel dûment convoquée et tenue le lundi 27 mai 2013 à 19 h.

Sous la présidence de madame Linda Fortier, mairesse de la municipalité centrale Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, et en présence de la directrice générale et greffière, madame Francine Labelle, étaient présents et formant quorum, les membres suivants : monsieur Pascal Denis, madame Sophie Lacasse, monsieur Stéphane Longtin, madame Lisiane Monette et monsieur Jean-Pierre Nepveu.

Le siège # 5 est vacant.
Était absent le conseiller municipal, monsieur Francis Denis.

ORDRE DU JOUR

19 h

- 1. Ouverture et constatation du quorum.**
- 2. Adoption de l'ordre du jour.**
- 3. Approbation des procès-verbaux.**
 - a) Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération de Sainte-Marguerite-Estérel tenue en date du lundi 22 avril 2013 à 19 h.
- 4. Période de questions**
- 5. Rapport de la présidente.**
- 6. Administration, Finances et Qualité des services**
 - a) Rapport des responsables et comités.
 - b) Avis de motion du règlement # AG-014-2009-A02 modifiant les dispositions du règlement # AG-014-2009 concernant les feux d'artifices.
 - c) Dépôt des états des projections budgétaires et des états comparatifs au 30 avril 2013.
 - d) Autorisation de transferts budgétaires.
- 7. Sécurité publique**
 - a) Rapport des responsables et comités.
 - b) Embauche – M. Sacha Barrette, premier répondant.
 - c) Assistance routière – Association Motocycliste Randonnée du Bonheur (St-Jérôme) Inc. – Randonnée du 24 août 2013.
 - d) Abolition du poste de photographe incendie.
 - e) Politique de travail des premiers répondants.
 - f) Mandat pour acquisition d'une camionnette pour les premiers répondants.
- 8. Réseau artériel et Hygiène du milieu**
 - a) Rapport des responsables et comités.
- 9. Culture, Récréation et Promotion touristique**
 - a) Rapport des responsables et comités.
 - b) Embauche – Concours d'emploi # 201304-07 – Manœuvre et préposé au débarcadère temporaire – M. Matthew Murphy.
- 10. Correspondance.**
- 11. Affaires nouvelles.**
- 12. Seconde période de questions.**
- 13. Levée de la séance.**

1. OUVERTURE ET CONSTATATION DU QUORUM

Madame Linda Fortier, présidente, souhaite la bienvenue aux membres et constate le quorum.

AG-587-05-2013 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ATTENDU que les membres du conseil ont tous reçu un projet d'ordre du jour joint à la convocation de la présente séance ordinaire du conseil d'agglomération ;

ATTENDU que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par monsieur Stéphane Longtin, APPUYÉ par madame Lisiane Monette, et il est unanimement résolu par les personnes présentes ce qui suit :

QUE l'ordre du jour soit et est approuvé tel que rédigé.

3. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

AG-588-05-2013 a) APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DE SAINTE-MARGUERITE-ESTÉREL TENUE EN DATE DU LUNDI 22 AVRIL 2013 À 19 H.

ATTENDU que tous les membres du conseil ont obtenu une copie du projet de procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération tenue en date du lundi 22 avril 2013 à 19 h dans les délais prescrits pour procéder à son approbation ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par monsieur Pascal Denis, APPUYÉ par monsieur Stéphane Longtin, et il est unanimement résolu par les personnes présentes ce qui suit :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération de Sainte-Marguerite-Estérel tenue en date du lundi 22 avril 2013 à 19 h soit et est approuvé avec les corrections apportées et les coquilles corrigées à la demande du conseiller municipal, monsieur Pascal Denis.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS.

5. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE.

La présidente, madame Linda Fortier, mairesse de la Ville centre, indique que, dans le cadre de la programmation de l'Été en fête, une activité relevant de l'agglomération se tiendra le samedi 15 juin avec la tenue du tournoi de pêche, une belle activité familiale qui connaît toujours beaucoup de succès.

6. ADMINISTRATION ET FINANCES.

a) RAPPORT DES RESPONSABLES ET COMITÉS.

La conseillère responsable, madame Sophie Lacasse, pour sa part se limite à commenter les états comparatifs qui laissent présager un très léger excédent des revenus sur les dépenses de l'ordre de 8 000\$, donnant une très mince marge de manœuvre en cas d'urgence ou d'un mois de décembre 2013 enneigé.

b) AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT # AG-014-2009-A02 MODIFIANT LES DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT # AG-014-2009 CONCERNANT LES FEUX D'ARTIFICE.

La conseillère, madame Lisiane Monette, donne un avis de motion qu'à une séance subséquente sera présenté pour adoption un projet de règlement # AG-014-2009-A02 modifiant les dispositions concernant les feux d'artifice pour en permettre l'utilisation ou le lancement seulement en présence d'un artificier certifié.

c) DÉPÔT DES ÉTATS DES PROJECTIONS BUDGÉTAIRES ET DES ÉTATS COMPARATIFS AU 30 AVRIL 2013.

Conformément à l'article 105.4 de la *Loi sur les cités et villes*, monsieur Sébastien Racette, trésorier, dépose l'état des projections budgétaires pour le premier semestre

de l'exercice courant au 30 avril 2013.

AG-589-05-2013 d) AUTORISATION DE TRANSFERTS BUDGÉTAIRES.

ATTENDU que pour respecter la *Loi sur les cités et villes*, l'Agglomération doit disposer de crédit suffisant pour réaliser toute dépense ;

ATTENDU qu'après suivi des dépenses et analyse, certains transferts budgétaires se doivent d'être effectués ;

ATTENDU le tableau des transferts préparé par monsieur Sébastien Racette, trésorier, en date du 8 mai 2013 ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Pierre Nepveu, APPUYÉ par madame Lisiane Monette et il est unanimement résolu par les personnes présentes ce qui suit :

QUE ce conseil autorise le Service de la Trésorerie à procéder aux transferts budgétaires pour les montants et aux postes qu'ils apparaissent au tableau précité.

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

a) RAPPORT DES RESPONSABLES ET COMITÉS.

Monsieur Pierre Tessier, directeur du Service de Sécurité Incendie, dépose le rapport d'activités pour le mois d'avril 2013.

Madame Lisiane Monette, conseillère responsable, indique que le mois d'avril s'est révélé plutôt discret au chapitre des appels incendie, seulement trois appels et deux pratiques dont un de sauvetage sur glace.

Au chapitre de la sécurité civile, cette dernière rappelle la simulation d'une panne électrique qui se tiendra le samedi 1^{er} juin à compter de 10 h, activité dont l'objectif est d'améliorer les éléments qui sont à améliorer en cas de panne majeure.

Le Service des premiers répondants a connu une baisse de la demande avec seulement 13 appels au cours du mois d'avril. Enfin, Mme Monette indique que la borne sèche sur la rue Oriole a été réparée.

AG-590-05-2013 b) EMBAUCHE – M. SACHA BARRETTE, PREMIER RÉPONDANT.

ATTENDU les besoins en ressources humaines au Service de Sécurité Incendie pour combler des postes dans l'équipe des premiers répondants ;

ATTENDU la recommandation de monsieur Pierre Tessier, directeur du Service de Sécurité Incendie, en faveur de monsieur Sacha Barrette détenant la formation et la certification requise ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par madame Lisiane Monette, APPUYÉ par monsieur Pascal Denis et il est unanimement résolu par les personnes présentes ce qui suit :

QUE ce conseil accepte la recommandation précitée et procède à l'embauche de monsieur Sacha Barrette à titre de premier répondant à compter des présentes le tout selon l'entente intervenue entre les parties et les règles d'éthique en vigueur.

AG-591-05-2013 c) ASSISTANCE ROUTIÈRE – ASSOCIATION MOTOCYCLISTE RANDONNÉE DU BONHEUR (ST-JÉRÔME) INC. – RANDONNÉE DU 24 AOÛT 2013.

ATTENDU la tenue de l'évènement Randonnée du bonheur projeté le samedi 24 août 2013 par l'Association Motocyclistes Randonnée du Bonheur (Saint-Jérôme)

Inc., organisme à but non lucratif, dont les activités sont entièrement dédiées aux enfants malades au profit de Opération Enfant Soleil ;

ATTENDU que le parcours déterminé de la 5^e Randonnée du Bonheur, composé cette année de plus de 100 motocyclistes et de plus de 30 voitures antiques, sur 300 kilomètres de routes entre St-Jérôme et St-Donat traverse le territoire et emprunte le réseau artériel ;

ATTENDU la sollicitation telle que formulée par son président, M. Jean-Marc Lauzon, à sa lettre du 29 avril 2013 ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par monsieur Stéphane Longtin, APPUYÉ par madame Lisiane Monette, et il est unanimement résolu par les personnes présentes ce qui suit :

QUE ce conseil autorise le passage de la Randonnée du bonheur sur le territoire de la Ville et autorise le directeur du Service de Sécurité Incendie, M. Pierre Tessier, à fournir l'assistance pour la sécurité des usagers de la route lors de ce passage en collaboration avec les organisateurs, s'il y a lieu.

AG-592-05-2013 d) ABOLITION DU POSTE DE PHOTOGRAPHE INCENDIE.

ATTENDU la création d'un poste de photographe incendie par la résolution du conseil municipal de la Ville centre # 3040-04-2009 en date du 20 avril 2009 et l'assignation de madame Martine McLean à ce poste ;

ATTENDU que depuis cet ajout, un poste de pompier investigateur a été créé à la brigade de pompiers pour la création d'une équipe d'investigateurs desservant certaines municipalités par entente intermunicipale selon la résolution # AG-440-07-2010 de ce conseil en date du 13 juillet 2010 et que madame Francine Chaput remplit cette fonction ;

ATTENDU que les services d'un photographe incendie ne sont par conséquent plus requis ;

ATTENDU la recommandation favorable du directeur du Service de Sécurité Incendie, monsieur Pierre Tessier ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par madame Lisiane Monette, APPUYÉ par monsieur Pascal Denis et il est unanimement résolu par les personnes présentes ce qui suit :

QUE ce conseil abolisse par les présentes le poste de photographe incendie et remercie madame Martine McClean pour ses services rendus.

AG-593-05-2013 e) POLITIQUE DE TRAVAIL DES PREMIERS RÉPONDANTS.

ATTENDU le projet de politique de travail préparé à l'intention des premiers répondants pour mieux encadrer leur travail ;

ATTENDU la recommandation favorable de la Commission de la protection contre l'incendie ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par madame Lisiane Monette, APPUYÉ par monsieur Stéphane Longtin et il est unanimement résolu par les personnes présentes ce qui suit :

QUE ce conseil adopte la politique de travail proposée pour les premiers répondants en date du 27 mai 2013 effective le 1^{er} juin 2013 et autorise le Service de la Trésorerie à donner suite aux ajustements si requis.

AG-594-05-2013 f) MANDAT POUR ACQUISITION D'UNE CAMIONNETTE POUR LES PREMIERS RÉPONDANTS.

ATTENDU que le Service des premiers répondants utilise la camionnette du Service de l'Urbanisme et de l'Environnement depuis trois ans à même le budget de proximité de la Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson ;

ATTENDU que, seulement au cours de l'année 2012, ce même service a répondu à plus de deux cents appels dont cent ont nécessité l'utilisation de la camionnette du Service de l'Urbanisme et de l'Environnement, et ce, toujours aux frais de la Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson ;

ATTENDU que, si le Service des premiers répondants avait sa propre camionnette, cela permettrait d'améliorer le temps de réponse lors des urgences ;

ATTENDU que la valeur actuelle du véhicule Ford Escape 2007, 2.3 litres, 54 000 km, est de 9 000 \$ et la démarche en cours du Service de l'Urbanisme et de l'Environnement de faire l'acquisition d'un véhicule mieux adapté à la situation ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par monsieur Stéphane Longtin, APPUYÉ par madame Lisiane Monette et il est unanimement résolu par les personnes présentes ce qui suit :

QUE le conseil d'Agglomération de Sainte-Marguerite-Estérel mandate monsieur Pierre Tessier, directeur du Service de Sécurité Incendie et du Service des premiers répondants, de prendre les dispositions nécessaires afin de faire l'acquisition du véhicule usagé Ford Escape 2007 pour la somme de 9 000 \$ plus les taxes applicables dès que le Service de l'Urbanisme et de l'Environnement aura acquis un nouveau véhicule et à signer pour et au nom de la Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson tous les papiers nécessaires à cette transaction.

QUE cette dépense soit imputée au Fonds de roulement de l'Agglomération de Sainte-Marguerite-Estérel pour une période de cinq (5) ans.

8. RÉSEAU ARTÉRIEL ET HYGIÈNE DU MILIEU

a) RAPPORT

La responsable, madame Linda Fortier, commente les activités du Service des Travaux publics.

Elle mentionne que l'exercice d'émondage et d'élagage des arbres qui ont subi des dommages au cours de l'hiver dernier sur l'ensemble du réseau artériel a été complété et que le balayage et le nettoyage des voies publiques est sur le point d'être également réalisé.

Elle termine en indiquant que les bornes d'incendie sur le chemin Estérel ont été remplacées au cours de la semaine dernière.

9. CULTURE, RÉCRÉATION ET PROMOTION TOURISTIQUE

a) RAPPORT.

Monsieur Benoît Beauchamp, coordonnateur du Service des Loisirs et de la Culture, dépose le rapport d'activités produit par la responsable de la bibliothèque, madame Joane Grandmaison pour le mois d'avril 2013.

En l'absence du conseiller responsable de ce volet, monsieur Francis Denis, madame Fortier rappelle l'horaire de la bibliothèque et les nouveautés qui s'ajoutent à tous les mois. De belles activités à l'intention de toutes et tous.

AG-595-05-2013 b) **EMBAUCHE – CONCOURS D'EMPLOI # 201304-07 – MANŒUVRE ET PRÉPOSÉ AU DÉBARCADÈRE – M. MATTHEW MURPHY.**

ATTENDU le maintien du service de contrôle des embarcations au débarcadère municipal selon les prescriptions des règlements # 07-2006 et # 50-2010 en vigueur ;

ATTENDU les prescriptions de l'actuelle convention collective ;

ATTENDU le concours d'emploi # 201304-07 publié le 10 avril 2013 ;

ATTENDU la recommandation de monsieur Benoît Beauchamp, coordonnateur du Service des Loisirs et de la Culture, en faveur de la candidature de monsieur Matthew Murphy ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par monsieur Stéphane Longtin, APPUYÉ par monsieur Pascal Denis et il est unanimement résolu par les personnes présentes ce qui suit :

QUE ce conseil accueille la recommandation précitée et procède à embauche de monsieur Matthew Murphy à titre de salarié temporaire au poste de manoeuvre et préposé au débarcadère principalement affecté au contrôle de l'accès des embarcations au débarcadère municipal pour la saison 2013 débutant le 29 avril jusqu'au 30 septembre 2013 le tout selon les dispositions de la convention collective en vigueur.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire # 62-29000-141.

10. CORRESPONDANCE

11. AFFAIRES NOUVELLES

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

AG-596-05-2013 13. LEVÉE DE LA SÉANCE

Étant 19 h 30, IL EST PROPOSÉ par madame Lisiane Monette, APPUYÉ par monsieur Stéphane Longtin, et il est unanimement résolu par les personnes présentes de lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé.

(signé)

Madame Linda Fortier,
Présidente

(signé)

Madame Francine Labelle,
Directrice générale et greffière